

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

PALATINE GLOBAL ASSETS - Part R

ISIN : FR0010706952

Ce Fonds est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur | PALATINE ASSET MANAGEMENT

Site internet | www.palatine-am.com

Devise du produit | Euro

Contact | Appelez le + 33 1 55 27 96 06 pour de plus amples informations.

Autorité compétente | L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Palatine Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP05000014.

Date de production du document d'information clés | 11/09/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | PALATINE GLOBAL ASSETS (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Durée | L'OPC a été créé le 30/04/2002 et sa durée d'existence prévue est de 30 ans. La part R a été créée le 11/02/2009.

Objectifs | L'OPCVM recherche une performance supérieure à l'€STR +4%, grâce à une gestion discrétionnaire et une allocation dynamique d'actifs diversifiés composés d'actions, de titres de taux et d'OPC. L'€STR (Euro Short Term Rate) est le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Le portefeuille pourra être exposé dans les limites de -30% minimum et de 60% maximum sur des placements actions et jusqu'à 100% sur des placements taux.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres).

La gestion est totalement discrétionnaire. Les répartitions des investissements par pays, entre dette publique et dette privée, et en obligations convertibles à dominante taux mixtes varient selon les choix de la gestion. Le FCP pourra investir en titres dits spéculatifs procurant un rendement supérieur à celui de l'€STR dans la limite de 30% maximum de l'actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA de droit français ou étranger.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection la plus adéquate.

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, déterminants des marchés et facteurs techniques) de l'évolution des grandes classes d'actifs. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, du niveau d'investissement en actions, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des

évolutions des taux. Les allocations entre actions et titres de taux et la pondération des grandes et petites capitalisations varient selon les choix discrétionnaires de la gestion suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur taux, actions, indices et devises, et des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises pour ajuster l'exposition du portefeuille, en substitution d'une détention directe de titres, ou en couverture des titres détenus. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité, comprise entre - 8 et + 8 et réaliser des ventes de futures sur indices actions dans la limite d'une exposition aux marchés actions comprise entre -30% et 60%. Les engagements hors bilan du FCP sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

L'exposition au risque de change peut être supérieure à 10% de l'actif.

Classification A.M.F. | Néant

Indicateur de référence | €STR +4% à compter du 01/01/2022. Eonia jusqu'au 31/12/2021.

Affectation des revenus | Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats |

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation | Chaque jour d'ouverture de bourse (à Paris) à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs, particulièrement les personnes physiques.

Assurance | Non applicable.

Date d'échéance | Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire | CACEIS Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.palatine-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9.

Indicateur de risque



Risque le plus élevé

 Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable qu'il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de crédit | En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le FCP peut accessoirement être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque lié à la gestion discrétionnaire | Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2016 et mars 2020, intermédiaire entre décembre 2018 et décembre 2022 et favorable entre mars 2020 et mars 2024.

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	350 €	1 235 €
Incidence des coûts (*)	3.50%	2.83% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.37% avant déduction des coûts et de 1.54% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.77% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	175 EUR
Coûts de transaction	0.24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% de la performance de l'OPCVM excédant 5% jusqu'au 31/12/2021. A compter du 01/01/2022, la performance de l'OPCVM est comparée à l'€str + 4%. La période d'observation est l'exercice comptable (01/04-31/03). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	51 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 4 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

La Société de Gestion pourra mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats, dit Gates, permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs du Fonds sur plusieurs valeurs liquidatives, et dont les dispositions sont définies dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Palatine Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Palatine Asset Management : veuillez contacter la société Palatine Asset Management, par courriel (contact@palatine-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Palatine Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.palatine-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.palatine-am.com/client-prive/mixtes/palatine-global-assets-r/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Ce fonds est catégorisé article 6 SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>